



IMMOD 42

Transactions Immobilières

HONORAIRES DE TRANSACTIONS IMMOBILIERES PRIX TTC

Honoraires à la charge du vendeur

De 0 à 30.000 €	Forfait de 3.000 € TTC
De 30.001 € à 50.000 €	10 % TTC
De 50.001 € à 80.000 €	8 % TTC
De 80.001 € à 100.000 €	7% TTC
De 100.001 € à 160.000 €	6,5 % TTC
De 160.001 € à 200.000 €	6 % TTC
De 200.001 € à 300.000 €	5 % TTC
Au delà de 300.001 €	4,5 % TTC



IMMOD 42

Transactions Immobilières

HONORAIRES DE LOCATION IMMOBILIERES PRIX TTC

*** Les frais d'entremise et de négociation sont à la charge du bailleur :
5% du loyer mensuel hors charges**

*** Les honoraires de visites, constitution du dossier, rédaction du bail et état des lieux d'entrée sont partagés entre le bailleur et le locataire :**
- Charge bailleur : 1 mois de loyer mensuel hors charges *
- Charge locataire : 1 mois de loyer mensuel hors charges *

A partir de 2 lots :

*** Les frais d'entremise et de négociation sont à la charge du bailleur :
5% du loyer mensuel hors charges**

*** Les honoraires de visites, constitution du dossier, rédaction du bail et état des lieux d'entrée sont partagés entre le bailleur et le locataire :**
- Charge bailleur : ½ mois de loyer mensuel hors charges (honoraires minimum : 250€) *
- Charge locataire : 1 mois de loyer mensuel hors charges (honoraires minimum : 250€) *

Etat des lieux :

*** Les honoraires d'état des lieux de sortie sont à la charge du bailleur :
2,50 € TTC / m²**

***Dans la limite de 11€ le m²**